

PLU de Porte des Pierres Dorées : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 octobre 2023

-
-
-
-

Le zonage en chiffres

Zones délimitées

Zones urbaines (U)

Zones à urbaniser (AU)

Zones agricoles (A)

Zones naturelles (N)

Le document en vigueur

Document en vigueur

Document

Version du

Partition GPU

Règlement officiel (PDF)

Porte des Pierres Dorées en chiffres : habitants, âges, emploi, revenus

Population municipale

Évolution de la population depuis 2012

Densité de population

Superficie

Naissances de 2021 à 2025

Décès de 2021 à 2025

Moins de 15 ans

15 à 24 ans

25 à 39 ans

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/porte-des-pierres-dorees-69114>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Porte des Pierres Dorées : zonage, règlement et permis de construire (suite)

40 à 54 ans
55 à 64 ans
65 à 79 ans
80 ans ou plus
Indice de vieillissement
Actifs de 15 à 64 ans
Taux d'activité des 15-64 ans
Taux d'emploi des 15-64 ans
Taux de chômage (recensement)
Retraités parmi les 15 ans ou plus
Élèves et étudiants parmi les 15 ans ou plus
Niveau de vie médian
Taux de pauvreté
Établissements employeurs
Établissements de commerce, transports et services
Établissements industriels
Établissements de la construction
Établissements agricoles
Établissements publics, d'enseignement, de santé et d'action sociale
Établissements de 10 salariés ou plus
Emplois salariés dans la commune
Logements
Part des résidences secondaires
Part des logements vacants
Ménages propriétaires

Commerces, santé, écoles et services à Porte des Pierres Dorées

Équipements et services recensés
Équipements pour 1 000 habitants
Commerces
Commerces pour 1 000 habitants
Hypermarchés et grands magasins
Supermarchés et magasins multi-commerces
Supérettes et épiceries
Boulangeries-pâtisseries
Boucheries-charcuteries
Restaurants et restauration rapide
Restaurants pour 1 000 habitants
Équipements de santé et d'action sociale

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/porte-des-pierres-dorees-69114>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Porte des Pierres Dorées : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Médecins généralistes libéraux

Médecins généralistes libéraux pour 1 000 habitants

Pharmacies

Pharmacies pour 1 000 habitants

Chirurgiens-dentistes libéraux

Chirurgiens-dentistes libéraux pour 1 000 habitants

Infirmiers libéraux

Masseurs-kinésithérapeutes libéraux

Maisons de santé pluridisciplinaires

Services d'urgences

Établissements d'enseignement

Écoles maternelles, primaires et élémentaires

Collèges

Lycées

Services pour les particuliers

Bureaux, relais et agences de poste

Banques et caisses d'épargne

France services

Gares de voyageurs

Part des locaux raccordables à la fibre

Locaux raccordables à la fibre (FttH)

Locaux (logements et locaux professionnels)

Zone de déploiement de la fibre

Équipements recensés au

Déploiements de la fibre au

Analyse PESTEL de Porte des Pierres Dorées : politique, économie, société, technologie, environnement, droit

Population municipale

La liste des zones urbaines et à urbaniser

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

La mairie de Porte des Pierres Dorées

Maire

En fonction depuis le

Échelon du maire

Membres du conseil municipal

Adjoints au maire

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/porte-des-pierres-dorees-69114>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Porte des Pierres Dorées : zonage, règlement et permis de construire (suite)

[Intercommunalité](#)

[Adresse de la mairie](#)

[Téléphone de la mairie](#)

[Horaires d'ouverture](#)

[Site internet de la mairie](#)

[Fiche officielle de la mairie](#)

[Fiche de l'annuaire mise à jour le](#)

[Annuaire de l'administration du](#)

[Répertoire des élus mis à jour le](#)

Situation administrative

[Code INSEE](#)

[Code postal](#)

[Intercommunalité](#)

[Département](#)

[Région](#)

L'évolution du zonage

[Zones délimitées — 14 octobre 2026](#)

L'urbanisme dans les communes voisines

[Theizé \(2,9 km\)](#)

[Pommiers \(3,3 km\)](#)

[Anse \(4,6 km\)](#)

[Frontenas \(5,1 km\)](#)

[Alix \(5,2 km\)](#)

[Marcy \(5,7 km\)](#)

[Bagnols \(6,3 km\)](#)

[Val d'Oingt \(7,0 km\)](#)

[Lucenay \(7,1 km\)](#)

[Ambérieux \(8,2 km\)](#)

[Charnay \(8,4 km\)](#)

[Morancé \(8,6 km\)](#)

[Légnay \(8,7 km\)](#)

[Châtillon \(10,1 km\)](#)

[Saint-Jean-des-Vignes \(10,1 km\)](#)

[Ternand \(10,4 km\)](#)

[Les Chères \(10,5 km\)](#)

[Belmont-d'Azergues \(10,7 km\)](#)

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/porte-des-pierres-dorees-69114>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.